



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 08 juillet 2022

20 nouveaux lauréats en Nouvelle-Aquitaine du fonds d'accélération des investissements industriels.

Dans le cadre du déploiement du plan France Relance, **Fabienne BUCCIO**, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, et **Alain ROUSSET**, président du conseil régional, ont sélectionné **20 nouvelles entreprises régionales lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires :**

- **ACTILEV** (16) pour son programme d'investissements de modernisation.
- **WERZALIT** (17) pour son programme d'investissements de modernisation.
- **AVENIR MECANIQUE** (19) pour la modernisation de son outil de production.
- **LUCAY MAROQUINERIE** (23) pour l'implantation d'un atelier de maroquinerie de luxe à La Souterraine.
- **CTM** (24) pour son projet d'investissements productifs.
- **PERIGORD BOIS** (24) pour son projet global de transformation numérique.
- **SAGNE CUISINES** (33) pour son programme d'investissements matériels et numériques.
- **SYMBIOSE** (33) pour son programme d'investissements productifs.
- **FIRMENICH PRODUCTIONS** (40) pour son projet d'investissements productifs.
- **PREFA DE GASCOGNE** (47) pour son projet d'investissements productifs.
- **LIBNER** (79) pour la modernisation de son appareil productif.
- **MILLET PORTES ET FENETRES** (79) pour son projet d'investissements productifs.
- **ANDRITZ EUROSLOT** (86) Pour la modernisation de son outil de production.
- **ARI – SERI – SOM** (86) pour la modernisation des 3 sites industriels et des investissements en outils de production.
- **CHEMET GLI** (86) pour son programme global de modernisation.
- **FRONERI France** (86) pour son programme de modernisation de l'outil de production.
- **Ets PROUST PATRICE** (86) pour son programme d'amélioration de la productivité.
- **CLOTURES ET PIQUETS** (87) pour son projet d'investissements productifs.

Lancé par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, initialement doté de 400 millions d'euros à l'échelle nationale, a été renforcé par une enveloppe supplémentaire de 300 millions d'euros cofinancée à parité par l'Etat et les Régions puis par un complément de 150 M€ (annoncé en septembre 2021 également cofinancé à parité par l'Etat et les Régions). En aidant les projets industriels les plus structurants pour les territoires pouvant démarrer entre 6 mois et un an, ce fonds a pour objectif de permettre aux entreprises de rebondir après la crise.

Ces 20 nouveaux projets représentent 3,2 millions d'euros de subventions pour un total de 19,8 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle de la région. Ces projets créeront près de 525 emplois. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de pérenniser leur présence en Nouvelle-Aquitaine. Ils viennent compléter les précédentes sélections de lauréats annoncées portant à plus de 85,2 millions d'euros le soutien de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine à des projets régionaux via le fonds d'accélération des investissements industriels.

Dans les prochaines semaines, d'autres projets en Nouvelle-Aquitaine seront sélectionnés pour bénéficier de ce fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Pour en savoir plus sur le plan « France Relance » : planderelance.gouv.fr

Présentation des entreprises lauréates et descriptifs détaillés des projets dans le dossier de presse.